

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE**  
**UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)**  
**PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS**  
**DE L'ÉLECTRICITE ET DE L'EAU**  
**«AGREE»**

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET**

<b>Numéro de l'Avis</b>	: AMI n° 005/MINRHE/UCM/AGREE/2024/SC
<b>Numéro du marché</b>	: ZR-UCM-429165-CS-INDV
<b>Financement</b>	: Banque mondiale Don IDA N°D9890-ZR et Crédit IDA N°7066-ZR
<b>Services de consultant</b>	: Recrutement d'un Consultant individuel chargé d'assumer la fonction d'ingénieur géologue au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC).
<b>Date de publication</b>	: 11 juillet 2024

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de « **Consultant individuel chargé d'assumer la fonction de géologue au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC)** ».

Sous la supervision du Directeur Technique, le Consultant Géologue est responsable du suivi et du processus de validation des missions de reconnaissances géologiques et géotechniques, des études géologiques préalables à la construction des ouvrages, des études géotechniques et stabilité, des expertises géologiques et géotechniques et missions ponctuelles de contrôle sur site lors des campagnes géologiques et des travaux, du contrôle de réalisation des travaux d'excavation.

Il veillera en particulier aux aspects relatifs à la sécurité. Il travaillera en collaboration avec l'ensemble de la Direction Technique de l'ADPI-RDC, le panel d'experts en sécurité des barrages ainsi qu'avec les consultants en charge des études techniques relatives au Projet.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : [www.ucmenergie-rdc.com](http://www.ucmenergie-rdc.com).

L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM), pour le compte de l'ADPI-RDC, invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Etudes supérieures : Ingénieur (Bac +5 minimum) en géologie ;

- Au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle comme géologue dont au moins 5 ans d'expérience avérée dans le domaine des projets d'hydroélectricité, réseaux de transport d'énergie ou les mines ;
- Expérience dans la réalisation de campagnes de reconnaissances géologiques et géotechniques complexes ;
- Expérience dans l'analyse et la gestion des risques techniques ;
- Maîtrise des outils de gestion des projets ;
- Aptitude à travailler en milieu multiculturel, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en situation complexe avec exigence des visites des sites et respect des délais ; et
- Parfaite maîtrise du français.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae ainsi que les copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 des règlements de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), quatrième édition, novembre 2020, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite à la section VII, paragraphes 7.36 et 7.37 des règlements de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), quatrième édition, novembre 2020, en matière de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) avant le **vendredi 02 août 2024** et porter clairement la mention : « **AMI n° 005/MINRHE/UCM/AGREE/2024/SC – Recrutement d'un Consultant individuel chargé d'assumer la fonction d'ingénieur géologue au sein de l'Agence pour le Développement et la Promotion du projet Grand Inga de la République Démocratique du Congo (ADPI-RDC)** ».

L'adresse est :

**Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources  
Hydrauliques et Electricité (UCM)  
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)  
Concession Zimbali & Gombe River  
2<sup>ème</sup> étage du bâtiment à usage administratif  
Commune de la Gombe  
Kinshasa  
République Démocratique du Congo  
E-mail : [procurement@ucmenergie-rdc.com](mailto:procurement@ucmenergie-rdc.com)**

**Etienne MUANZA KANYINGILA**  
**Coordonnateur a.i**